

## Le CET Crit

### Plus de liberté, plus d'épargne, plus d'avantages !

Avec Crit, vous pouvez placer vos heures travaillées sur un Compte Épargne Temps (CET) et bénéficier d'un taux d'intérêt de 6 % par an.

En plus de cette rémunération, vous profitez d'une prime de fidélité pouvant aller jusqu'à 80 € brut :

- 30 € brut après 450 heures de mission, à condition que votre premier versement ait été effectué après le 1er juin 2025
- 50 € brut supplémentaires après 900 heures de mission.

Pour recevoir ces primes, vous devez alimenter régulièrement votre CET et ne pas effectuer de retrait total ou partiel pendant les périodes de référence (450h / 900h).

À chaque opération, vous recevez un relevé joint à votre bulletin de paie. Un récapitulatif annuel vous est également envoyé. Et pour suivre l'évolution de votre CET en temps réel, rendez-vous sur votre application CRIT.

Pour en bénéficier, rapprochez-vous de votre agence CRIT.

## Logement

### Se loger pendant votre mission

Trouver un logement ou déménager dans le cadre d'une mission peut être un vrai défi. CRIT vous accompagne concrètement grâce à plusieurs solutions accessibles.

Aides proposées :

- Avance Loca-Pass : avance du dépôt de garantie
- Garantie Visale : caution gratuite pour rassurer le propriétaire
- Aide à la mobilité : prêt, subvention ou solution de logement temporaire
- Logements temporaires : partenariats avec des hôtels ou résidences jeunes (sous réserve d'être en mission durant l'hébergement)
- Prêt à l'accession : pour vous aider à devenir propriétaire
- Accompagnement social spécialisé : soutien en cas de difficultés personnelles ou financières impactant votre logement ou votre budget (sous condition d'ancienneté)
- Accès au logement social : si vous justifiez de 1 600 heures de mission chez CRIT (sauf cas exceptionnel ou d'urgence)

Pour toute demande, rapprochez-vous de votre agence CRIT.

## Aides spécifiques FASTT :

Le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) propose des services dédiés :

- Aide dans vos démarches, coaching logement, kit de candidature...
- Logements temporaires partout en France

### Contact

Contact : 01 71 25 08 28 (appel gratuit)  
[www.fastt.org/logement](http://www.fastt.org/logement)

## Mobilité

### Se déplacer facilement

Crit facilite aussi vos déplacements, que vous soyez en mission ponctuelle ou en mobilité professionnelle.

Solutions proposées avec le FASTT :

- Location de véhicules à prix réduit (voitures et deux roues)
- Réduction sur les tarifs de transport
- Aides à l'achat ou à l'assurance d'un véhicule
- Réparation de voiture à prix solidaire

### Contact

Pour toutes vos démarches : 01 71 25 08 28 <https://www.fastt.org/deplacement>

## Crédit / Prêt / Rachat de crédits

### Besoin de financer un projet ? Des solutions existent

En tant qu'intérimaire, vous pouvez accéder à des solutions de prêts et de microcrédits pour vous aider à financer vos projets personnels ou professionnels.

Que ce soit pour l'achat ou la réparation d'un véhicule, le passage du permis de conduire, un besoin de trésorerie ponctuel, ou un rachat de crédits, des dispositifs sont mis en place pour vous accompagner.

Un microcrédit peut également vous être accordé pour faciliter votre insertion ou votre retour à l'emploi, par exemple pour financer un moyen de transport indispensable à votre activité.

## Contact

Pour toute demande ou information, contactez le FASTT au **01 71 25 08 28** (appel gratuit) ou rendez-vous sur : [www.fastt.org/credit](http://www.fastt.org/credit)

## Vacances et loisirs

### Des bons plans toute l'année pour vous et votre famille

Grâce à votre CSE CRIT, vous bénéficiez d'un large éventail d'offres pour profiter de votre temps libre à petits prix.

Concerts, cinéma, spectacles, musées, séjours... Le CSE sélectionne pour vous des activités culturelles et de loisirs à tarifs préférentiels pour faciliter :

- votre vie quotidienne
- vos projets personnels
- et même vos vacances !

Tout au long de l'année, vous pouvez accéder à :

- des réductions sur les loisirs (billetterie, événements)
- des locations de vacances avantageuses
- des offres négociées avec de nombreux partenaires

Le CSE participe également financièrement à certaines de vos dépenses selon votre situation.

## Contact

Pour en savoir plus : **01 56 53 69 89** (appel gratuit)

Connectez-vous à votre espace : <https://csecrit.portailce.com>

## Enfants

### Garde d'enfants ponctuelle

Une solution simple pour assurer vos missions en toute sérénité.

Vous avez un enfant à faire garder ponctuellement pendant une mission ? CRIT, en partenariat avec le FASTT, vous propose un service de garde à domicile à un tarif ultra avantageux.

3 € de l'heure seulement : 1,50 € après crédit d'impôt

Ce service est accessible pendant vos heures de mission et sous certaines conditions.

En plus, le FASTT vous accompagne dans la recherche de solutions adaptées, avec un suivi personnalisé.

### Contact

Contact : 01 71 25 08 28 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Plus d'infos sur : [www.fastt.org/enfant/la-garde-denfant-en-depannage](http://www.fastt.org/enfant/la-garde-denfant-en-depannage)

## Retraite

### Vous cotisez à chaque mission

En travaillant, vous cotisez automatiquement pour votre retraite, comme tout salarié. Ces cotisations sont prélevées directement sur votre salaire brut.

En tant qu'intérimaire CRIT, vous contribuez à deux régimes de retraite :

- La retraite de base, gérée par la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), via la Sécurité sociale.
- La retraite complémentaire, centralisée par AG2R La Mondiale, au sein du régime AGIRC-ARRCO, qui concerne tous les salariés cadres et non-cadres des secteurs de l'industrie, du commerce et des services.

👉 Vous pouvez suivre l'évolution de vos droits à la retraite à tout moment en vous connectant à votre espace personnel sur : [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)